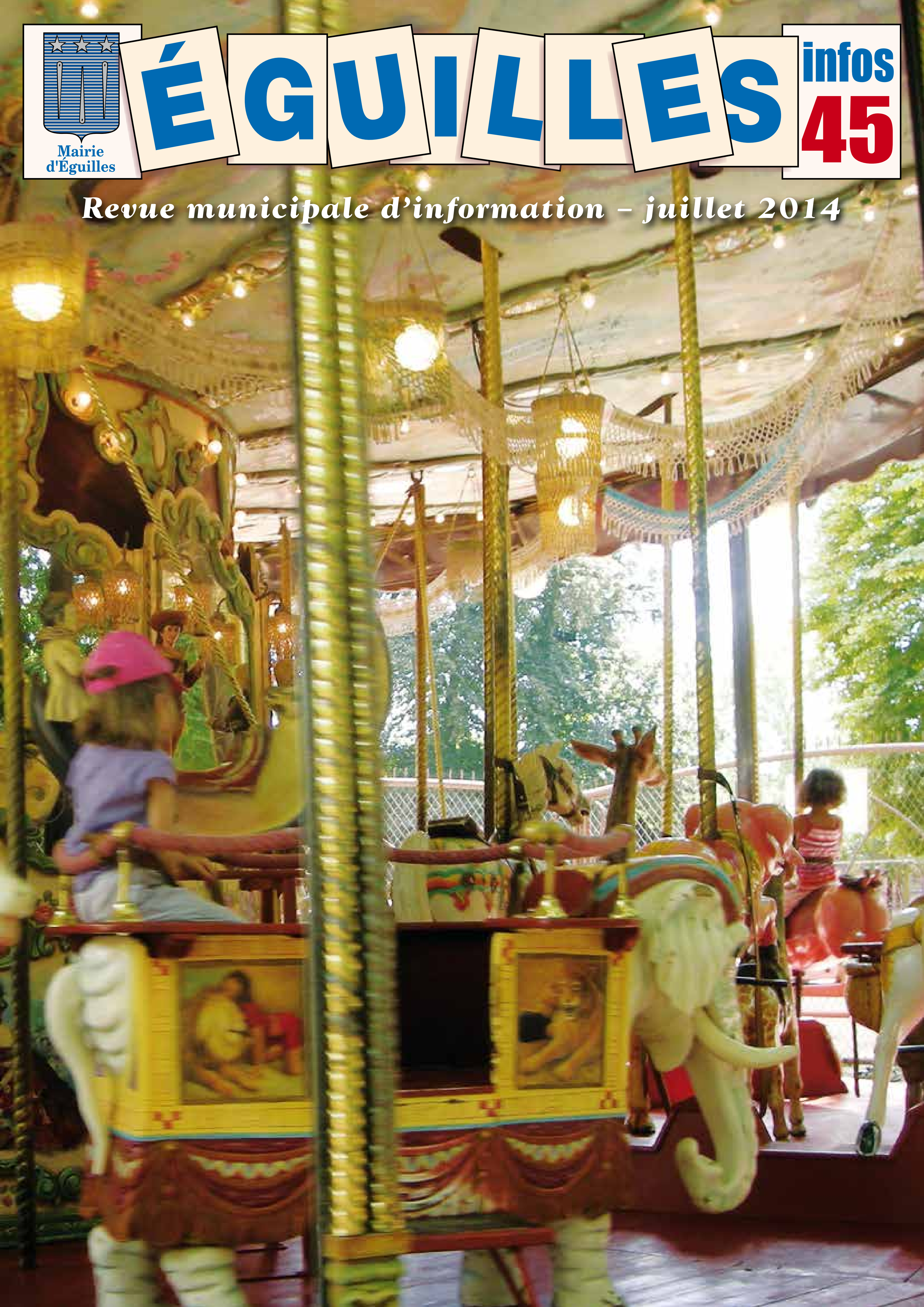
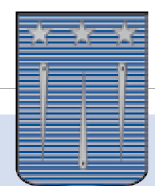


Mairie d'Éguilles
ÉGUILLES
infos
45
Revue municipale d'information – juillet 2014



Ma mairie, mode d'emploi

Hôtel de ville,
place Gabriel-Payeur 13510 Éguilles
Téléphone : 04 42 92 40 61
Télécopie : 04 42 92 37 63
Internet : www.eguilles.fr
courriel : secretariatmaire@mairie-eguilles.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :
Service état civil :
8 h 30-12 h 30 et 13 h 30-17 h 30 – Du lundi au vendredi
Service urbanisme :
8 h 30-12 h 30 et 13 h 30-16 h 30
(Fermeture jeudi après-midi et vendredi après-midi)
Office de Tourisme :
10 h -12 h et 14 h -18 h du lundi au vendredi et 10 h -12 h le samedi
Rendez-vous avec M. le maire auprès de son secrétariat 04 42 92 40 61

État civil 04 42 92 40 61
etatcivil@mairie-eguilles.fr
Démarches administratives : carte nationale d'identité, permis de conduire, permis internationaux, carte grise, légalisation de signature, certificats de vie commune, recensement militaire (jeunes de 16 à 25 ans). Passeports : prendre rendez-vous auprès des communes d'Aix, Lambesc ou Salon.
Actes : déclarations de naissance, mariage, décès, baptême civil, reconnaissance, mise à jour et duplicata du livret de famille, certificat de vie...
Étrangers :
– carte de séjour (sous-préfecture d'Aix-en-Provence 04 42 96 89 00)
– attestation d'accueil (Police municipale 04 42 92 51 52)

Caisse primaire d'assurance maladie
36 46 – Centre 31 – Immeuble Le Mansard
13097 Aix-en-Provence

Service des impôts des particuliers
Centre des impôts et trésorerie
04 42 95 81 00
3, allée d'Estienne d'Orves, Jas-de-Bouffan
13087 Aix-en-Provence

Élections 04 42 92 52 63
Inscription sur les listes électorales
elections@mairie-eguilles.fr

Cimetière Police municipale : 04 42 92 51 52
Renseignements concernant la vente de concessions au cimetière.

Chasse Renseignements : 06 08 46 09 71
04 42 92 45 60
Permis de chasse, dossier pour l'examen et l'établissement du permis : Fédération départementale des chasseurs des BdR 950, chemin de Maliverny 13540 Puyricard.
8h30-12h, 13h-17h – 04 42 92 16 75
Perte, vol de carte : police municipale
04 42 92 51 52

Urbanisme 04 42 92 55 56
ou 04 42 92 55 08
Dossiers : dépôt et retrait de permis de construire, permis d'aménager, certificat d'urbanisme, déclaration préalable, renseignements
8h30-12h30 et 13h30-16h30 (fermeture jeudi après-midi et vendredi après-midi)
urbanisme@mairie-eguilles.fr

Déchetterie Quartier Ponteils
04 42 92 48 99
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le dimanche et jours fériés de 9 h à 12 h (fermée le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre). Conditions d'accès : la déchetterie est réservée aux habitants de la Communauté du Pays d'Aix et elle est gratuite. L'accès est limité aux véhicules de moins de 3,5 tonnes et l'apport est limité à 1,5 m3 par jour y compris pour les professionnels.

Encombrants 04 90 09 26 70
les premiers mardis de chaque mois

Ordures ménagères
renseignements sur le site de la Communauté du Pays d'Aix www.agglo-paysdaix.fr
08 10 00 31 10

Services techniques 04 42 92 69 29
servicestechniques@mairie-eguilles.fr
Contrôle des travaux, suivi de chantier...
04 42 92 54 07
Voirie, entretien des routes, signalisation...
8h30-12h30 et 13h30-16h30 (fermeture jeudi après-midi et vendredi après-midi)

Marchés publics
Les avis d'appels d'offres sont disponibles sur le site Internet municipal :
www.mairie-eguilles.fr
Rubriques marchés publics.
marches@mairie-eguilles.fr

Centre communal d'action sociale
Mme Testagrossa, adjointe au maire, reçoit au CCAS, Espace Reynaud
1, rue Émile-Reynaud, sur rendez-vous :
04 42 92 69 82
Accueil et permanence téléphonique :
Mme Ristea : 04 42 92 33 58
ccas@mairie-eguilles.fr

Bureau de l'emploi
Il reçoit sur rendez-vous au CCAS,
Espace Reynaud, 1, rue Émile-Reynaud
Mme Royer : 04 42 92 33 60
du lundi au jeudi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h.
Il offre la possibilité :
– de consulter des offres d'emploi en affichage libre,
– de déposer un CV,
– de faire les démarches nécessaires à la recherche d'un emploi : informer et orienter vers les partenaires locaux (mission locale, PLIE, Pôle-emploi...)
emploi@mairie-eguilles.fr

Caisse d'allocations familiales
08 20 25 13 10
Salon-de-Provence
39, rue Garbiero 13661 Salon-de-Provence

Foyer restaurant
Grand'Place, 04 42 92 36 49
foyer.restaurant@mairie-eguilles.fr

Office de tourisme 04 42 92 49 15
Place Gabriel-Payeur
tourisme@mairie-eguilles.fr

Petite Enfance
Multi-accueils : Collectifs
- « Les Canailloux », rue d'Aix.

Accueil régulier et accueil occasionnel.
04 42 92 48 61 sur rendez-vous.
lescondamines@mairie-eguilles.fr
- « Leï Pichoun », 22, rue des Jasses.

Accueil régulier et accueil occasionnel.
04 42 92 63 60 sur rendez-vous.
leipitchouns@mairie-eguilles.fr
Contact mairie : 04 42 92 58 89

Accueil de loisirs
Accueil des enfants de 3 à 11 ans
le mercredi et pendant les vacances scolaires :inscriptions Espace Reynaud, 1, rue Émile-Reynaud ou par téléphone au 06 81 41 30 26,
centra@mairie-eguilles.fr

Espace Jeune
Accueil des jeunes de 12 à 17 ans en fin de journée (période scolaire), le mercredi et samedi après-midi.
Animations et sorties pendant les vacances scolaires. 04 42 92 58 89
jeunesse@mairie-eguilles.fr

Cantines scolaires
04 42 92 58 89

Transport scolaires
Espace Duby - Les mardis et mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h
Les jeudis de 14h à 19h.
04 42 92 30 42

Comité communal feux de forêts
04 42 92 44 12

Police municipale
bd Léonce-Artaud 04 42 92 51 52
policemunicipale@mairie-eguilles.fr
Ouverture du lundi au vendredi de 7 h à 20 h et le samedi matin de 9 h à 13 h – en juillet-août, ouverture du lundi au vendredi 8h-12h et 14h-17h. Patrouilles de nuit du mardi au samedi, 06 70 61 99 36

Protection civile urbaine 24 h/24 h
La PCU protection civile urbaine, sa mission : Assurer la sécurité des personnes et des biens.
06 14 08 75 70 pcu@mairie-eguilles.fr
04 42 92 58 28

Gendarmerie
Téléphone : 04 42 92 53 55 ou 17

Numéro d'alerte communale mairie d'Éguilles :
Vous avez besoin d'aide...
Pour tout accident ou incident, appelez le 04 42 92 58 28 – 24 h sur 24.

Éguilles infos est édité par la mairie d'Éguilles, directeur de la publication : Robert Dagorne. Rédaction, reportages : Mélanie Clotes, Jean-Louis Mas, Catherine Sene. Photos X, Patricia Arthaud, Marylène Maccagno, Jean-Louis Mas. Maquette Studio Brun, Éguilles. Imprimerie WhiteBox Agency. Les articles sont écrits sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Toute erreur qui se serait glissée dans ces pages serait indépendante de notre volonté. **www.eguilles.fr** Photo de couverture : M.-C. Cuilleron.

Sommaire



Éditorial

Mes chers concitoyens,

Profondément opposé à la réforme des rythmes scolaires et au décret du ministre de l'Éducation nationale, monsieur Peillon, j'ai proposé au conseil municipal qui l'a votée le 20 février dernier, une délibération de non-application de ce décret.
En manifestant ainsi notre opposition à cette réforme à l'instar de la majorité des communes de France, toutes tendances politiques confondues, nous espérions que le gouvernement retirerait ce décret.
Il n'en a rien été... et la balle est restée dans le camp des municipalités.
Effectivement, selon le décret en question, les municipalités sont libres d'organiser – ou pas –, des activités périscolaires pour les enfants après la classe, à 15 h 45.
En fait, il leur reste le choix, soit d'organiser des loisirs les plus attractifs possible, soit d'assurer une garderie de 15 h 45 jusqu'à 18 h !
Je ne pense pas que ce dernier choix, qui consisterait à laisser les enfants dans les cours de récréation ou les classes pendant 2 h ou 2 h 30 soit envisageable.
Les parents, même les plus farouchement opposés à ces nouveaux rythmes, s'inquiéteraient de cet état de choses, et ne manqueraient pas de nous reprocher cette situation inconcevable pour leurs enfants.
En conséquence, refusant que nos petits écoliers soient inoccupés les après-midi dès 15 h 45, ou soient exemptés de classe les vendredis après-midi selon le décret Hamon, le conseil municipal a décidé de les accompagner en mettant en place à la rentrée 2014, des emplois du temps que vous découvrirez en page 11 de ce bulletin.
Ainsi, par rapport aux années précédentes, l'année scolaire 2014/2015 verra une augmentation très conséquente des activités périscolaires et, bien évidemment, de leur coût.
Pour autant, si le budget prévisionnel a été porté à 250 000 euros environ, la contribution des familles ne sera pas augmentée et restera fixée à 5 euros par enfant et par an.

Bel été à tous,

le maire d'Éguilles,
Robert Dagorne.





Depuis le mois de juin 2014, dans les locaux du CCAS, se tient la permanence d'un avocat à la cour. Celui-ci reçoit gratuitement et sur rendez-vous pour des consultations juridiques les premiers et troisièmes mercredis du mois de 14 h à 17 h. Les premiers rendez-vous seront donnés par le CCAS/EMPLOI. Début des consultations le mercredi 4 juin 2014.

CCAS/EMPLOI 1, rue Émile-Reynaud 04 42 92 69 26
Permanence du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 16 h 30 sur rendez-vous.

Institut de beauté Raquel Hernandez



Installée depuis janvier 2014 à Éguilles, Raquel Hernandez vous accueille dans son institut au 235c, chemin de Surville-Nord. C'est dans une atmosphère calme et raffinée que vous pourrez découvrir un institut unique entièrement dédié au bien-être et à la beauté. Spécialisée en soin de visage d'exception à l'efficacité sans égale et en épilation toute en douceur et à l'hygiène irréprochable, elle vous fera vivre une expérience exceptionnelle et personnalisée. En effet, Raquel mettra à votre service son indéniable expérience d'une quinzaine d'années, acquise dans des établissements de renommée à l'étranger, et dans les plus beau lieu de l'esthétique d'Aix-en-Provence. N'hésitez pas à la contacter pour vous faire plaisir, ou faire plaisir à votre entourage, avec les différents bons cadeaux qu'elle propose, ou tout simplement pour connaître les nombreuses prestations proposées et leurs tarifs.

Institut Raquel Hernandez 235c, chemin de Surville-Nord
06 73 17 97 14
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 19 h 30 en continu sur rdv. Le premier samedi de chaque mois de 9 h à 18 h en continu sur rdv.

Le père Gatounet

Serge Evans, défenseur des produits du terroir depuis 1992 avec son entreprise *Dynamique provençale*, a ouvert sa fabrique de biscuits artisanaux à Éguilles en mars dernier. Navettes à la fleur d'oranger, croquants aux amandes, carrés à l'huile essentielle de citron ou aux pépites de chocolat, tuiles pâtissières, ou encore canistrelli à l'anis ou aux écorces d'orange,... vous trouverez de délicieux biscuits maison dans la jolie boutique au couleurs du Sud du père Gatounet. De bons et beaux produits authentiques sont proposés aux gourmands qui pourront déguster les biscuits croustillants tout juste sortis du four, et acheter en gros ou au détail. Le petit plus : des promotions chaque semaine sur différents produits. Alors un conseil, foncez vers la maison aux friandises !



Le Père Gatounet 40, impasse Emeri P.A. Les Jalassières
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 09 h 30 à 13h et de 15 h à 18 h 30 – Le samedi de 9 h à 13 h.



Transfert du cabinet pédicure-podologue de Mme Cardinos Caldas

Quatre ans après avoir pris la suite de Mme Odile Mengus, Mme Audrey Cardino Caldas a transféré son cabinet de pédicurie-podologie, situé 18, rue du Grand-Logis à Éguilles, au sein du centre médical du Lagon situé 7, rue Agathe, Pôle d'activité Les Jalassières, à Éguilles. Pour les personnes à mobilité réduite, un ascenseur vous permettra l'accès aux étages. Un grand parking est mis à votre disposition. Le bus 230 effectue le trajet entre le village et la zone d'Éguilles. Pour tout renseignement à ce sujet, et toute prise de rendez-vous, vous pouvez contacter Mme Cardino Caldas au 04 42 92 41 63

Cabinet pédicure-podologue Cardinos Caldas
7, rue Agathe, Pôle d'activité Les Jalassières 04 42 92 41 63

Entretien de jardins



Titulaire d'un CAP Jardinier paysagiste obtenu au lycée de Valabre il y a 3 ans, Franck, éguillen, vous propose ses services pour prendre soin de vos jardins. Taille de vos haies et de vos fruitiers, traitement phytosanitaires, tonte de gazon et débroussaillage, telles sont les compétences qu'il mettra à votre service et au service de votre jardin. Il réalise également des murs en pierres sèches pour aménager et révéler la beauté de vos espaces verts.

Franck Abdou 06 50 64 99 78



Ongles & Co

Pour être belle jusqu'au bout des ongles, ne négligez aucun détail... Choisissez la solution qui vous convient chez Ongles & Co. Depuis le 1er mars, Caroline vous accueille dans l'ambiance chaleureuse et relaxante de son salon, situé au cœur du village, face à La Poste. Esthéticienne diplômée, elle est spécialisée dans le stylisme ongulaire : nail art, pose de vernis et vernis semi-permanent, de gel ou de capsules, beauté des pieds... Elle prendra soin de vous, toujours dans le respect de vos ongles et dans de parfaites conditions d'hygiène.

Ongles & Co – 3, Grand-Place 06 20 96 81 61
Horaires d'ouvertures : le lundi sur RDV
du mardi au samedi de 9 h à 18 h



Clair Optique

Ouvert depuis octobre 2013, Clair Optique a été créé par deux opticiennes diplômées indépendantes qui pratiquent l'optique traditionnelle avec la meilleure qualité au juste prix. Elles appliquent le tiers payant avec les mutuelles agréées, et offrent la deuxième paire pour tout achat d'un équipement complet (monture+deux verres), ce qui soulagera les petits budgets. Clair Optique vous proposera des verres de marques et vous aurez à votre disposition un large choix de montures de grandes marques ainsi que des modèles à petit prix. Les petites réparations et l'entretien sont gratuits.

Clair Optique – Nathalie Persia et Syrine Cerdan
7, rue Agathe ZA Les Jalassières 04 42 28 04 22
fax. 04.422.80.338 – contact@clair-optique.fr
horaires d'ouvertures : le lundi de 9 h à 14 h et du mardi au samedi de 9 h à 19 h.

Carole Bialik, sophrologue

Installée à Éguilles depuis févier 2014, Carole Bialik exerce dans un cabinet paramédical dans la zone des Jalassières aux côtés de Marion Mouchette, ostéopathe et Marine André, diététicienne. Mais sa rencontre avec la sophrologie date de bien plus longtemps, une quinzaine d'année environ. C'est dans la découverte de soi et la possibilité d'acquérir un mieux-être au quotidien que permet cette discipline que Carole Bialik trouve un intérêt. Elle valide son cursus à l'Académie internationale de sophrologie caycédienne en Andorre en 2011. Carole Bialik reçoit en consultation enfants, adolescents et adultes, et elle intervient à domicile, en entreprises



ou dans des associations. Donc, si vous manquez de confiance en vous, que vous souffrez de troubles du sommeil, que vous traversez des périodes difficiles, ... n'hésitez pas à rentrer en contact avec elle. Elle vous proposera des exercices et techniques spécifiques de sophrologie pour préserver un équilibre entre le corps et l'esprit, retrouver un mieux-être et gérer vos émotions.

Carole Bialik, sophrologue
335, rue Serpentine, ZA Les Jalassières – 06 73 95 70 05
cbialik@harmoniesophrologie.com – www.harmoniesophrologie.com

Cabinet de thérapie brève



Rachel Gerardy et Anne Rudisuhli ont ouvert leur cabinet en mars à Éguilles. Anne Rudisuhli s'est formée à L'Institut Gregory Bateson, représentant officiel pour la France de l'école de Palo Alto, orienté vers la thérapie brève, et Rachel Gerardy, au départ psychologue clinicienne, a suivi également la même formation à l'IGB. La thérapie brève est une approche novatrice centrée sur les difficultés vécues au quotidien. C'est une approche interactive qui accorde de l'importance à l'individu mais aussi à son environnement. Son but est de soulager rapidement toute personne confrontée à des difficultés personnelles, relationnelles, ou familiales. Ce type de thérapie vous aidera à retrouver une liberté d'action et vous permettra d'améliorer vos relations avec votre environnement en débloquant des situations inconfortables voire paralysantes. De cette manière, vous pourrez reprendre le contrôle de votre vie, jusqu'à la consolidation durable des changements obtenus. Si vous faites face à des difficultés dans vos relations « parents-enfants », si votre enfant a des problèmes liés à sa scolarité, si votre couple à des problèmes, si vous êtes stressé ou en situation de burn-out, si vous faites face à une dépression, des insomnies, des angoisses ou des phobies, si vous avez l'impression d'une perte de confiance en vous, si vous êtes sujets à des TOC, des obsessions, des troubles alimentaires, des addictions, des crises de panique, sachez que vous n'êtes pas seul et que le cabinet en thérapie brève peut vous venir en aide.

Cabinet de thérapie brève, 1er étage, Centre médical Les Jalassières
7, rue Agathe – Parc Les Vallades – Parking gratuit
Rachel Gerardy 06 20 38 41 92 / rach_gerardy@hotmail.com
Anne Rudisuhli 06 21 35 01 53 / a.rudisuhli@free.fr
http://rudisuhli-gerardy.wix.com/therapiebreve

Esthidéa

Isabelle Dorne a ouvert son institut de beauté à Éguilles en mars dernier. Pour celles qui aiment prendre soin d'elle, il n'y a qu'à choisir : soin du corps, soins du visage, UV, épilations et pose de vernis semi-permanent. Alors si vous avez besoin de vous évader, n'hésitez plus et contactez Isabelle qui vous accueillera avec plaisir.



Esthidéa, 190, rue Corindon, ZA Les Jalassières
04 84 49 05 02 - 06 58 47 21 67
Horaires d'ouverture :
Du mardi au vendredi de 10 h à 19 h sans interruption
et le samedi de 9 h à 18 h 30 sans interruption

Nutrition des sens



"Le cabinet paramédical « Nutrition des sens » est situé, depuis octobre 2013 dans le centre médical du Lagon, sur le pôle d'activité d'Éguilles. Sa mission : vous accompagner dans votre envie de mincir, et pour cela, une équipe de professionnels diplômés est là pour vous soutenir. Le concept de ce cabinet est unique en France car il associe plusieurs approches qui vous aideront au mieux à atteindre vos objectifs. Parmi ces approches, il y a le dispositif médical haute technologie « Redustim », qui redessine votre silhouette. Vous aurez également accès à un coaching personnalisé, sans complément alimentaire, tenant compte de vos goûts personnels. Et la sophrologie, pour ceux qui le souhaitent, accompagnera votre motivation et votre stabilisation.

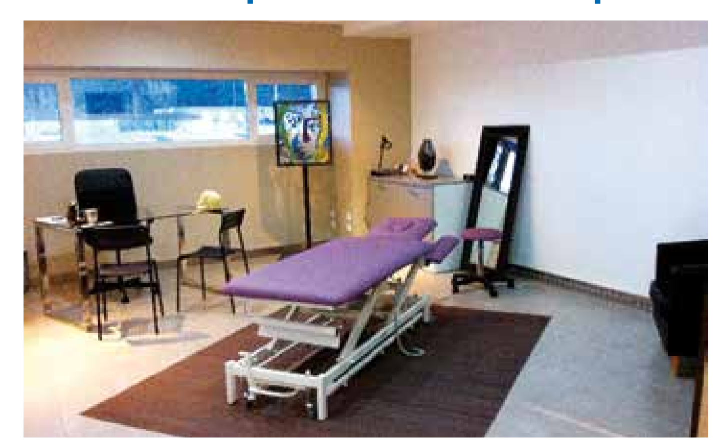
ETS « Amy des Forgerons »



Nichée au cours du vieux village d'Éguilles, l'ETS « Amy des Forgerons » vous accueille pour étudier avec vous votre projet sur mesure. L'ETS « Amy des Forgerons », met au service de vos projets créativité, expérience et soin apporté aux finitions, dans la tradition du fer forgé à chaud au marteau sur l'enclume.

ETS « Amy des Forgerons » 1, rue de la Glacière
04 42 38 84 74 / 06 21 21 02 68 – contact@amydesforgerons.fr
www.amydesforgerons.fr
Horaires d'ouvertures : du lundi au samedi de 9 h à 19 h

Cabinet d'ostéopathie et de kinésithérapie



Philippe Frontin et Philippe Winckler ont ouvert leur cabinet d'ostéopathie et de kinésithérapie dans la zone d'activité des Jalassières. Tous deux masseurs kinésithérapeutes et ostéopathes agréés, ils se connaissent depuis une vingtaine d'années, par le biais de leurs formations communes (ostéopathie, orthopraxie, technique de Bowen,... entre autres) et leurs pratiques professionnelles sont cohérentes et liées. L'un et l'autre exerçant déjà sur Éguilles et Vitrolles, ils ont souhaité mettre en commun leurs savoir-faire et leurs expériences en ouvrant ensemble leur cabinet au sein du Centre médical du Lagon. Ils vous reçoivent en alternance et sur rendez-vous, du lundi au samedi dans un espace design et contemporain, bénéficiant d'un accès immédiat : parking dédié et ascenseur. Le cabinet de Philippe Frontin au 5, impasse Mireille à Éguilles (04 42 28 20 66) reste évidemment ouvert en parallèle de ce nouveau local.

Cabinet d'ostéopathie et kinésithérapie 7, rue Agate,
ZA. Les Jalassières – Philippe Frontin 06 71 87 15 60
Philippe Winckler 06 81 11 85 44

Référencement web



Muriel Pineau propose des prestations en référencement internet aux professionnels qui souhaitent améliorer la visibilité et les performances de leur site. Aujourd'hui, les actions d'optimisation pour le référencement sont incontournables lorsque l'on désire augmenter le nombre de visiteurs et de contacts-clients potentiels, développer la notoriété de son entreprise face à la concurrence, générer du business à moindre coût, rentabiliser rapidement ses investissements web. Muriel Pineau se tient à votre disposition pour répondre à vos questions, n'hésitez pas à la contacter. En consultant son site, vous découvrirez le détail de ses prestations.

Muriel Pineau, 06 70 59 00 08
www.arteacom.fr

Un tour du monde à bicyclette !

Caroline Auvieux et Arthur Catani, étudiants en dernière année d'HEC-Paris nous parlent de leur expérience.









Éguilles Infos : Quel était le but de votre voyage ?

Notre projet de tour du monde à vélo, intitulé Global Bike, était de traverser 18 pays agissant pour un tourisme durable. Nous avons ainsi sillonné les routes de trois continents (Europe, Asie et Amérique) à la rencontre d'acteurs locaux du tourisme durable, afin de comprendre les enjeux de ce tourisme dans leur pays. Nous avons ensuite rédigé des articles ou réalisé des vidéos sur les initiatives qui nous ont le plus marqués dans le but de promouvoir le tourisme durable, en particulier auprès des jeunes générations, comme c'est le cas à l'école du Cros à Éguilles.

É. I. : Quel était le périple envisagé ?

Nous sommes partis le 1er juillet 2013 d'Éguilles, et notre périple s'est décomposé ainsi : Europe (Éguilles-Istanbul), Inde-du-sud (Tamil Nadu et Kerala), Asie du Sud-Est (Vietnam, Laos et Cambodge), Amérique-du-Sud (Argentine, Bolivie, Pérou), enfin Europe (Andalousie, Portugal, France). Au total, nous avons parcouru 13 000 kilomètres à vélo en plus de 10 mois de voyage !

Certes, voyager à vélo comporte son lot de difficultés (problèmes mécaniques, parfois physiques), mais cela permet surtout de se forger des souvenirs exceptionnels : pédaler au son des prières des temples hindous au Kerala, entre terre et mer sur les îles croates, avoir le privilège de voyager hors des sentiers battus, et à un rythme beaucoup moins soutenu que le touriste « classique », s'arrêter en chemin pour découvrir d'autres façons de vivre... Nous avons été littéralement conquis par le voyage à vélo, avons voulu partager notre passion avec tous et pensons déjà à notre prochain voyage !

É. I. : Quel a été le travail engagé avec les élèves du groupe scolaire d'Éguilles ?

Dès la rentrée scolaire 2013, nous avons travaillé avec trois classes de l'école du Cros à Éguilles, ainsi qu'avec des classes des écoles de Ventabren.

Concrètement, notre travail se déclinait ainsi : à chaque professeur, nous envoyions une lettre hebdomadaire, dans laquelle nous décrivions notre périple, en insistant sur la géographie, l'histoire, et la culture des pays que nous traversions.

Ensuite, chaque professeur crééait un « atelier » autour de notre voyage : géographie, arts plastiques, expression écrite. Le but était de susciter la curiosité des plus jeunes, mais aussi d'illustrer de la manière la plus concrète possible les leçons des professeurs. À Éguilles, les élèves ont essentiellement travaillé sur l'expression écrite. Nous leur envoyions une dizaine de mots-clés de chaque pays traversé et eux devaient inventer un conte à partir de ces mots. Lors de notre passage à l'école du Cros, nous avons ainsi pu écouter les contes des élèves. Leur travail a vraiment été incroyable !

Nous sommes heureux que les élèves aient « accroché » au projet, ils ont été nombreux à nous écrire et nous avons été reçus comme des rois à notre retour !

Pour finir, nous souhaitons remercier chaleureusement la mairie d'Éguilles pour son aide financière à notre projet !

Pour nous contacter ou suivre nos aventures : www.globalbike.net ou notre page Facebook : Global Bike

Les chambres d'hôtes : voyager malin

Les voyageurs chevronnés le savent bien : le logement chez l'habitant est une option maligne à bien des égards : qui mieux en effet que les habitants d'un lieu pour vous en parler et vous en donner les codes, les secrets et les bonnes adresses, les itinéraires cachés de la région ! Toujours chaleureux et convivial, l'accueil y est spontané, les liens peuvent se tisser, certains voyageurs deviennent des habitués, voire des amis de leurs hôtes. Les propriétaires de chambres d'hôtes, souvent voyageurs eux-mêmes, aiment accueillir et recevoir des visiteurs, et la plupart parlent plusieurs langues.





Côté budget : même constat, voyageurs et hôtes s'y retrouvent. Les voyageurs profitent de prestations souvent supérieures à celles d'un hôtel de prix équivalent, les hôtes entretiennent ou valorisent leur propre maison grâce à un revenu complémentaire.

Il faut savoir (pour les voyageurs) qu'un propriétaire de chambres d'hôtes ne peut proposer plus de 5 chambres, doit assurer un vrai service hôtelier à lui seul (accueil, ménage, approvisionnement, cuisine et service).

La formule « logement chez l'habitant » existe depuis bien longtemps en méditerranée (souvenez vous de vos périples dans les îles grecques dans les années 70), ou dans les pays anglo-saxons (les fameux B&B anglais ou irlandais), elle s'est développée chez nous sous la forme des chambres d'hôtes, que recherchent aussi bien les citadins le temps d'un week-end que les voyageurs de tous continents qui ne se contentent pas seulement de savourer notre gastronomie, nos paysages et nos monuments, mais apprécient de partager notre mode de vie.

À Éguilles, 9 maisons accueillant des hôtes sont présentes sur le site eguilles.fr. Chacune a son charme et son identité : maisons au cœur du village, mazet au fond d'un jardin, mas avec piscine dans la campagne... Pour recevoir vos familles et vos amis, c'est aussi une opportunité à découvrir. Et pour les séjours un peu plus longs, d'autres propriétaires proposent studios, appartements ou maisons en location saisonnière. Rendez vous sur le site Éguilles.fr ou à l'office de tourisme.

Bon à savoir

La chambre d'hôte : c'est une chambre meublée chez l'habitant, le propriétaire fournit le petit déjeuner et le linge de maison, parfois, et sur demande, le repas du soir.

La location saisonnière : logement entier et équipé pour une location ponctuelle, seul l'accueil est assuré en plus de l'hébergement. Toute prestation supplémentaire (ménage, linge de maison...) peut faire l'objet d'une facturation à part.



Obligations

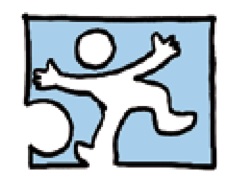
– Déclaration d'ouverture : démarche auprès de l'office de tourisme (mairie) ou directement sur le site internet « jedeclareenligne.visitprovence.com ». Cette déclaration est obligatoire pour les chambres d'hôtes comme pour les locations saisonnières. L'office de tourisme ne peut proposer que les hébergements dûment déclarés.

– Affichage des prix : les tarifs doivent être affichés dans chaque établissement, ainsi que le montant de la taxe de séjour, que celle-ci soit incluse ou non dans le prix.

– Taxe de séjour : la taxe de séjour sert à financer les dépenses liées à la fréquentation touristique et doit donc être payée par le touriste qui loge dans la commune. À Éguilles elle a été fixée à 0,75 € par nuit et par personne, pour tout voyageur de plus de 13 ans. Elle est perçue par l'hébergeur qui la reverse à la commune.

– Classement et labels : ces démarches ne sont pas obligatoires, mais permettent aux logeurs de figurer sur les différents sites de promotion et de réservation. Le classement permet un référencement sur le site visitprovence.com, la labellisation permet de figurer sur les sites des labels. En outre, le classement permet un abattement fiscal sur les recettes tirées de l'activité de 71%.

Plus d'informations à l'office de tourisme : 04 42 92 49 15



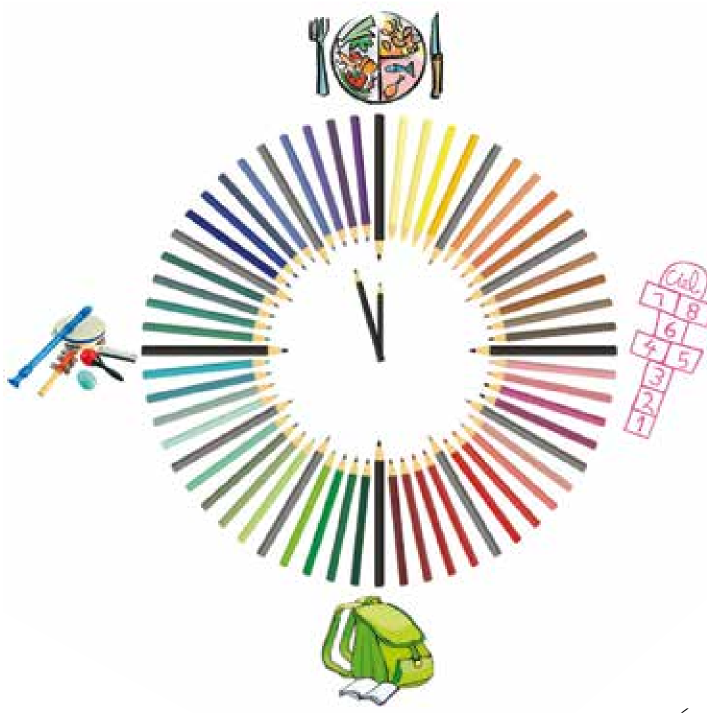
Rythmes scolaires, où en sommes-nous ?

Le décret de M. Peillon concernant les rythmes scolaires a conduit la municipalité à réfléchir depuis deux ans à l'organisation de ces nouveaux temps.
En effet, selon le décret, les enseignants cesseront leurs cours à 15 h 45. Aux mairies d'organiser – ou pas – des activités périscolaires pour les enfants jusqu'à 18 h.
M. Hamon, succédant à M. Peillon à la tête du ministère de l'Éducation, a confirmé sa volonté d'appliquer ce décret dans les écoles en proposant des aménagements et est resté ferme sur le principe de base : cinq matinées de classe par semaine.





En conséquence, et refusant d'avoir des enfants libérés des cours tous les jours à 15 h 45 ou une demi-journée par semaine, sans les accompagner, le conseil municipal a décidé d'organiser ce nouveau temps et de l'inclure dans le temps périscolaire.
Un comité de pilotage a alors été constitué à l'initiative de la municipalité, regroupant l'ensemble des partenaires concernés par l'opération.
Ce comité réunit les directeurs des quatre écoles, un représentant des parents d'élèves par école, les élus concernés (affaires scolaires, jeunesse, culture, sport), deux représentants de l'administration communale, la direction de l'accueil de loisirs, ainsi qu'un représentant des Cemea (organisme aidant déjà de nombreuses communes à mettre en place ces nouveaux rythmes scolaires), à titre de conseil.
Son premier travail a porté sur différents emplois du temps, écoutant les désirs des parents, des enseignants.
Après de nombreuses réunions intermédiaires, dont le comité a réalisé la synthèse, un emploi du temps a été défini qui, s'il n'est pas celui que tous auraient choisi, est celui qui permet à la municipalité de mettre en place des animations éducatives et convient à une majorité d'acteurs. D'autres réunions du comité vont se succéder jusqu'à la fin de l'année, afin d'observer les modalités de fonctionnement de cette nouvelle organisation, et de la faire évoluer dans le sens de la meilleure efficacité.
La municipalité est consciente que cette année représente une première, et soutient l'équipe d'animation du périscolaire, afin que la rentrée de septembre 2014 soit une réussite et que les enfants puissent s'épanouir dans un cadre chaleureux et dans les meilleures conditions de sécurité.



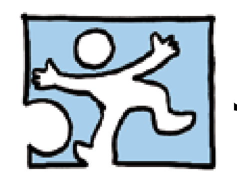
Questions-réponses

La participation aux temps d'activités périscolaires est-elle obligatoire ?
Non, la participation des élèves aux temps d'activités périscolaires n'est pas obligatoire. Les parents sont libres d'y inscrire leurs enfants ou pas.
À partir de 15 h 45, tout parent est libre de venir récupérer son enfant et ce jusqu'à 16 h pour les enfants non-inscrits aux temps d'activités périscolaires.

Comment inscrire les enfants aux activités périscolaires ?
Les parents doivent inscrire leur(s) enfant(s) à l'accueil de loisirs municipal « La Bulle d'Air » au moyen d'un dossier d'inscription à remplir avec soin.
Les dossiers sont à votre disposition :
– dans les bureaux de l'accueil de loisirs (Immeuble Reynaud) ;
– sur le site Internet de la mairie (www.eguilles.fr, espace téléchargement).
Le dossier d'inscription complet ainsi que la participation annuelle d'un montant de 5 euros doivent nous être retournés avant le lundi 3 novembre 2014 impérativement.

Où se déroulent les activités périscolaires ?
Elles ont lieu au sein des quatre écoles de la commune, dans la cour et les salles.

Comment choisir les activités de mon enfant et sur quelle durée ?
Concernant le temps d'activité périscolaire de 11 h 30 à 13 h 30 : les activités continuent de se dérouler comme les années précédentes. Les enfants pourront s'y inscrire « à la carte » auprès des animateurs présents dans les écoles, qui assureront un roulement en fonction des places disponibles.
Concernant le temps d'activité périscolaire de 15 h 45 à 17 h (18 h pour les écoles



maternelles) : un planning et un choix divers d'activités seront proposés, il vous suffira d'inscrire dans le tableau prévu à cet effet vos différents souhaits (par ordre de préférence). Une analyse des données ainsi recueillies sera alors effectuée afin d'inscrire votre enfant à une activité pour un trimestre.
Cela afin de favoriser l'équilibre des participations aux activités en fonction des souhaits exprimés par les enfants, et de manière à respecter leurs choix.

Quelles seront les activités pratiquées ?

La municipalité a mis au point un dispositif qui permet aux enfants de découvrir plusieurs activités à la fois, sportives et culturelles.
Ces activités pourront être par exemple : sophrologie, théâtre, ludothèque, éveil musical, arts plastiques, sport…
Nous favorisons ainsi l'épanouissement et le bien-être de l'enfant. Pour les enfants de maternelle dont la sieste est nécessaire, on n'imposera pas l'activité à l'enfant, il choisira son rythme et sa durée. Il est essentiel qu'il ait une fin de journée agréable, cadrée et posée.

Comment mon enfant pourra-t-il rejoindre son activité à la fin de la classe à 15 h 45 ?

De 13 h 30 à 15 h 45, votre enfant est sous la responsabilité de son enseignant dans sa classe.
À 15 h 45, un animateur pour chaque classe, détenant la liste des enfants inscrits aux activités périscolaires, ira récupérer directement les enfants de sa liste en classe. À la suite de quoi les enfants seront réunis dans la cour afin de rejoindre leurs activités.
Les enfants restés en classe-sous la responsabilité de leur enseignant seront reconduits par celui-ci au portail afin de rejoindre leurs parents.





Comment ces nouvelles activités s'agencent-elles avec la garderie et avec les études surveillées ?

Que ce soit en maternelle ou en élémentaire, la garderie du matin de 7 h 30 à 8 h 30 est maintenue comme les années précédentes et assurée par le personnel municipal.
En école élémentaire, l'étude surveillée est également maintenue et se déroulera comme auparavant de 17 h à 18 h sous la responsabilité d'un enseignant.
À la fin de l'étude à 18 h, l'enseignant responsable raccompagnera ses enfants au portail afin qu'ils soient pris en charge par les parents.

Si mon enfant participe aux activités périscolaires jusqu'à 18 h, pourra-t-il prendre un goûter ?

Oui, mais celui-ci est à fournir par les parents. Tout enfant inscrit aux temps d'activités périscolaires pourra prendre son goûter à 16 h avant le début des activités sous la surveillance des animateurs.

Et le mercredi ?

Le mercredi matin redevient une matinée d'école. La classe se terminera à 11 h 30 avec la mise en place par la municipalité d'une garderie de 11 h 30 à 12 h 30 pour les enfants dont les deux parents travaillent le mercredi matin.
Les parents qui récupèrent leurs enfants à la garderie municipale de 11 h 30 à 12 h 30 ont la possibilité de donner une collation à leurs enfants le matin dans leur cartable afin qu'ils puissent manger quelque chose en les attendant.
Les enfants inscrits à l'accueil de loisirs (ayant lieu à l'école du Surville) pourront bénéficier d'une restauration collective sur site. Les élèves du groupe scolaire du Cros, inscrits à l'accueil de loisirs, seront alors pris en charge à 11 h 30 par les animateurs puis transportés en bus sur le site.
Les parents pourront donc, comme auparavant, récupérer leurs enfants selon le règlement en vigueur de l'accueil de loisirs entre 17 h et 18 h à l'école du Surville (dans l'attente des locaux de Saint Martin).

Mon enfant est agé de moins de 4 ans (entre 2 ans ½ et 4 ans), sera-t-il accepté à l'accueil de loisirs les mercredis après-midi et vacances scolaires ?

À compter de la rentrée scolaire de septembre 2014, avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, vos enfants seront acceptés à l'accueil de loisirs « La Bulle d'Air » (sous condition d'avoir un dossier complet).
Ils seront accueillis et encadrés, que ce soit en extrascolaire ou en périscolaire, par des animateurs qui auront les qualifications requises pour s'occuper des « petits bouts ».

Mon enfant pratiquait une activité sportive au sein d'une association sportive, comment va-t-il pouvoir continuer, au vu du nouvel emploi du temps ?

La municipalité, en partenariat avec certaines associations de la commune (ACE, Tennis club, Foyer rural, Ecos) a tout mis en œuvre afin que les enfants ne soient pas pénalisés par la mise en place de la réforme.
C'est la raison pour laquelle les enfants dont les parents ont pris une adhésion directement aux sièges des associations concernées, aux tarifs appliqués par celles-ci, seront transportés en bus sous la surveillance d'animateurs sur leur lieu de pratique de l'activité (coût du transport pris en charge par la municipalité).
La municipalité assurera la responsabilité des enfants durant le transfert puis passera le relais aux associations. Les familles devront récupérer leurs enfants directement sur les lieux de pratique des activités et aux horaires établis par les associations.

Pour toutes questions, le centre de loisirs est à votre disposition au 04 42 92 35 32

Nouveaux rythmmes. Emplois du temps applicables dès la rentrée 2014 :

École maternelle	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
CLASSE 3h00	CLASSE 8h30 11h30	CLASSE 8h30 11h30	CLASSE 8h30 11h30	CLASSE 8h30 11h30	CLASSE 8h30 11h30
CANTINE 2h00 ou GARDERIE 1h00	CANTINE 11h30 13h30 AP	CANTINE 11h30 13h30 AP	GARDERIE 11H30 12H30	CANTINE 11h30 13h30 AP	CANTINE 11h30 13h30 AP
CLASSE 2h15	CLASSE 13h30 15h45	CLASSE 13h30 15h45		CLASSE 13h30 15h45	CLASSE 13h30 15h45
TAP 2h15	TAP 15H45 18h00	TAP 15H45 18h00		TAP 15H45 18h00	TAP 15H45 18h00

de 11h30 à 13h30	AP = Ateliers Périscolaires
de 15h45 à 16h00	Transition / Accueil parents / Transferts associations externes
de 16h00 à 16h45	TAP = Temps d'Activités Périscolaires
de 16h45 à 18h00	TAP = Temps d'Activités Périscolaires / Accueil parents

École élémentaire	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
CLASSE 3h00	CLASSE 8h30 11h30	CLASSE 8h30 11h30	CLASSE 8h30 11h30	CLASSE 8h30 11h30	CLASSE 8h30 11h30
CANTINE 2h00 ou GARDERIE 1h00	CANTINE 11h30 13h30 AP	CANTINE 11h30 13h30 AP	GARDERIE 11H30 12H30	CANTINE 11h30 13h30 AP	CANTINE 11h30 13h30 AP
CLASSE 2h15	CLASSE 13h30 15h45	CLASSE 13h30 15h45		CLASSE 13h30 15h45	CLASSE 13h30 15h45
ELEMENTAIRE TAP *1h15*	TAP 15H45 17h00	TAP 15H45 17h00		TAP 15H45 17h00	TAP 15H45 17h00
ÉTUDE SURVEILLÉE *1h00*	ÉTUDE SURVEILLÉE 17h à 18h	ÉTUDE SURVEILLÉE 17h à 18h		ÉTUDE SURVEILLÉE 17h à 18h	ÉTUDE SURVEILLÉE 17h à 18h

de 11h30 à 13h30	AP = Ateliers Périscolaires
de 15h45 à 16h00	Transition / Accueil parents / Transferts associations externes
de 16h00 à 16h45	TAP = Temps d'Activités Périscolaires
de 16h45 à 17h00	Transition / Accueil parents
de 17h00 à 17h50	TAP = Temps d'Activités Périscolaires
de 17h50 à 18h00	Transition / Accueil parents



Jeunesse et enfance

Les vacances à l'Espace Jeune

Que ce soit pour les vacances d'hiver ou les vacances de printemps, cette année encore, l'Espace jeune a proposé un programme riche et divers aux jeunes Éguillens.

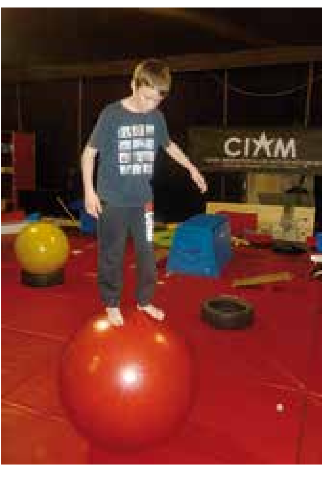
Les vacances d'hiver étaient placées sous le signe de l'acrobatie et des cultures urbaines avec des pratiques insolites telles que le parkour, arts du déplacement à la façon yamakasi, ou les échasses urbaines, utilisées notamment dans les grands films d'actions. Et pour la première fois, l'Espace Jeune à collaboré avec le CIAM (centre international des arts en mouvement) pour permettre aux jeunes Éguillens de découvrir la pratique des arts du cirque.

Les artistes peintres de la rue du collectif Decoblasters, ont initié nos jeunes aux arts plastiques urbains avec le graff. Quant aux stages de motocross, très prisés par les jeunes, ils leur ont permis d'effectuer leur baptême de moto sur 125 cm^3, et les initiés ont pu perfectionner leurs techniques de pilotage sur terrain de cross.











Les vacances de printemps, elles, en ce dernier trimestre et période d'examens scolaires, ont laissé place à la détente et à la sérénité.

Le soleil était au rendez-vous et dès le premier jour, afin d'apercevoir la dernière ligne droite avant les vacances d'été, les jeunes ont décoré les locaux de l'Espace Jeune aux couleurs de Tahiti. Ainsi, plongés dans une ambiance tahitienne ils ont participé à l'élaboration des vacances avec beaucoup d'idées proposées. La musique était aussi là. En effet les jeunes ont pu mixer leurs propres sons sur les platines de Station-DJ.

Mais ce printemps a aussi été l'occasion de les sensibiliser au bien-être, de la pratique sportive (musculation, fitness, stretching) à la nutrition (petits déjeuners diététiques et adaptés à l'effort offerts par l'Espace Jeune), en passant par le soin du corps avec le sauna. Toutes ces activités ont participé à nourrir le débat avec les jeunes sur la diététique et les valeurs nutritives au quotidien.

Enfin, la journée « Pêche en eau douce », étant très demandée par nos jeunes Éguillens, a connu un vif succès. D'ailleurs ils ont péché une carpe de 60 cm et d'une dizaine de kilos. Cette journée a donné l'idée d'organiser une grande expédition pour une journée de pêche en mer cet été.

L'espace Jeune accueillera donc les jeunes Éguillens pour les vacances d'été à partir du 1er juillet pour un accueil en première semaine de 14 h à 18 h. Puis, à compter du 7 juillet et jusqu'au vendredi 1er août inclus, de nombreuses activités où l'eau sera encore mise à l'honneur, entre mer et montagne, seront proposées aux 12-17 ans. Et bien sûr des sorties incontournables comme des sorties bowling, paintball, lasergame... seront toujours au programme. Et pour les passionnés de sports mécaniques, les ateliers motocross seront reconduits. L'été va encore être fort à l'Espace Jeune !



Horaires d'été des transports scolaires

Cet été, une permanence aura lieu pour l'inscription aux transports scolaires au 1er étage de l'Espace Duby, à partir du 15 juillet prochain, du lundi au vendredi. Pensez à garder les cartes « Pass Provence », elles sont valables cinq ans et sont à recharger tous les ans. La fiche d'inscription est disponible dans l'espace téléchargement du site Internet de la mairie d'Éguilles.

Transports scolaires – Espace Duby, 60, avenue Paul-Magallon
Contact : Michel Dalmas, Christelle Ngokouya 04 42 92 30 42
Transports @mairie-eguilles.fr

Atelier de marche nordique



Éguilles Foyer rural organise, depuis la rentrée scolaire d'octobre 2013, des rendez-vous réguliers de marche nordique, encadrés par un éducateur sportif diplômé d'État, Yves Le Moigne. Ainsi, au départ du village, tous les jeudis matin, de septembre à fin juin, le groupe muni de ses bâtons part sillonner la colline environnante pour une marche sportive d'environ 2 heures. La marche nordique, c'est une activité de plein air toute l'année, le respect des capacités physique de chacun, des efforts progressifs et accessibles à toutes et tous, et surtout du plaisir partagé. Après quelques minutes de découverte de la marche avec bâtons, tous les nouveaux participants sont conquis par cette activité sportive en plein essor dans notre région. Alors, avec les beaux jours, venez nombreux rejoindre le groupe et découvrir cette nouvelle activité physique, très complète et garante de votre bien-être et de votre santé. N'hésitez pas à venir faire un cours d'essai au mois de juin afin de vous inscrire, si vous êtes convaincu, mais nous n'en doutons pas, à la saison prochaine qui débutera au mois de septembre.



Renseignements marche nordique : Éguilles Foyer Rural
Espace d'activités Georges-Duby, av. Paul-Magalon
06 07 27 82 43 / webmaster@eguillesfoyerrural.org
ou Yves Le Moigne 06 20 47 25 12

L'USE « monte »

La saison 2013-2014 se termine, elle aura été riche en émotions de toutes sorte.
Les débutants sont toujours aussi nombreux
Les U11, tout au long de la saison, auront montré de belles choses, l'apothéose étant la qualification aux phases finales de la champion's cup au Stade vélodrome.
Les U13, honneur et pré-excellence ont vécu un championnat en dents de scie alternant le bon et le moins bon, mais pour finir, ils se maintiennent dans leurs championnats respectifs.
Pour les U15, ce fût une saison difficile, la perte soudaine de leur entraîneur a été dure à digérer, malgré ça il faut leur rendre hommage car ils se sont battus avec courage.
Pour les U17 et les U19, cette saison aurait pu être de meilleure facture si les garçons en avaient pris conscience.
L'éclaircie dans cette saison moyenne arriva des séniors qui, de match en match, montraient un envie de gagner à toute épreuve.
Avec leur entraîneur, Éric d'Arcangelo, l'équipe finit première de son groupe et accède à la division supérieure (première division de district).
Il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin et dès la saison prochaine l'objectif est la montée en PHB.
Pour clôturer cette saison l'USE a organisé ces tournois, U17 et U19 d'abord, puis, les U15 le 29 mai, les U13 le 31 mai et les U11 le 7 juin.
Le travail ne s'arrête pas là et le club prépare d'ores et déjà la saison 2014/2015.
Vivement le mois de septembre !





Notre Municipalité est en deuil.



François POTIE, Adjoint au Maire, est décédé le 5 juillet au terme d'une courte maladie.
Premier Adjoint au Maire depuis 1997, il s'était vu confier la délégation des finances.
Il excellait dans ce domaine et la ville d'Eguilles lui doit durant toutes ces années des finances saines et équilibrées. Travailleur infatigable, il a assuré sa mission sans discontinuer jusqu'à ce que la maladie l'en empêche tout récemment.
Délégué Général pour l'Algérie de la Compagnie CGE-ALSTHOM, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, il mena une brillante carrière professionnelle qui lui valut d'être nommé Chevalier dans l'Ordre national du Mérite.
Il s'était installé à Eguilles avec sa famille en 1985 pour une nouvelle vie et peu enclin à l'inaction, il avait souhaité être utile à son village d'adoption. Les élections municipales de 1995 lui en donnèrent l'occasion. Les éguillens ayant, depuis, toujours renouvelé leur confiance à l'équipe en place, il put accompagner de son expérience les réalisations municipales de ces 19 dernières années.
Son temps libre, il le consacrait à sa famille et à sa passion pour le vol à voile qu'il pratiquait depuis sa jeunesse. Il avait d'ailleurs été champion de vol à voile d'altitude pour le Dauphiné, en son temps.
Unanimement apprécié, François POTIE était un homme brillant à l'intelligence vive et dont la générosité d'avait d'égale que la modestie.
L'équipe municipale perd plus qu'un adjoint, elle perd un ami. Mais l'engagement de François POTIE ayant valeur d'exemple, c'est dans son souvenir et dans son esprit qu'elle continuera le chemin.
Les élus et les agents territoriaux s'associent à la douleur de son épouse, de ses enfants et de ses petits-enfants et tiennent à leur adresser l'expression de leurs sentiments les plus attristés.

Libre expression de l'opposition municipale

conformément à la loi du 27 février 2002

Le 23 mars dernier, les Éguillens(nes) ont largement choisi la continuité avec l'équipe municipale sortante pour les six prochaines années. Nous respectons évidemment ce choix et tenons à remercier très sincèrement celles et ceux qui nous ont fait confiance.

Avec les colistiers de la liste Demain Éguilles, nous restons fiers du projet que nous avons proposé et de la campagne que nous avons menée. Celle-ci a été digne, constructive et à l'écoute des citoyens.

La liste « Demain Éguilles » obtient 4 élus au Conseil Municipal : Salvator Di Benedetto, Manuelle Merenda, Jacques Le Bris et Anne Gentry.

Ces élus siègent dans la Commission d'Appel d'Offres (Jacques Lebris), la Commission de Délégation de Service Public (Manuelle Merenda) et le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (Anne Gentry).
Notre conception de l'opposition repose sur le contrôle des décisions de la majorité et sur des propositions constructives aux projets qui seront présentés.
Nous porterons nos valeurs et nos idées et vous informerons régulièrement sur les enjeux, la gestion et les décisions de la majorité municipale.
Pour cela, nous maintenons le site internet de « Demain Éguilles ». N'hésitez pas à nous contacter.
Nous serons attentifs à tous les dossiers.
Ceux qui dépassent les enjeux strictement communaux comme :
La réforme des rythmes scolaires. Les nouveaux rythmes doivent se mettre en place : où en sommes-nous ? Quelles activités propose la commune ?
La métropole. Elle est votée, comment la commune se positionne-t'elle dans ce dispositif ? Quel impact, quelles difficultés et quelles opportunités pour Éguilles ?
L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme. Quels objectifs ? Quelle concertation ?
Mais aussi des dossiers locaux :
Le budget de la commune : endettement, fonctionnement, investissements....
Le stationnement et la circulation ;
Les transports ;
Le domaine de Fontlaure, le refuge pour animaux errants (et leur gardien bienveillant), le domaine de St Martin, le terrain Salvini... ;
Le devenir des commerces en centre-ville,
Le développement des Jalassières
L'avenir de la cave coopérative ...
.... Et tous ceux qui feront l'actualité d'Éguilles pendant ces six années de mandature.
Une victoire électorale confère au candidat élu un indéniable pouvoir mais aussi une exigence, celle de réunir dans le sens de l'intérêt général.
Respectueux de sa fonction, nous espérons du Maire des échanges constructifs et pondérés, dénués de mépris et d'ironie
N'hésitez pas à consulter le site internet des élus Demain Éguilles : http://www.demain-eguilles.fr. ou à nous contacter : contact@demain-eguilles.fr.



Carnet

NAISSANCES

Bienvenue !

GRAVAGNE Alissa	née le 01/10/2013
LUIZI Maël	né le 06/10/2013
SOUCHE Ysée	née le 06/10/2013
PECQUEUX Nathan	né le 09/10/2013
QUENSONT Coppélia	née le 11/10/2013
MOINGEON Aidan	né le 15/10/2013
RISTEA Jules	né le 21/10/2013
GADÉA Charlie	née le 25/10/2013
COLOMBO Livia	née le 26/10/2013
ROSSI Gaspard	né le 08/11/2013
DYJAK Marcus	né le 11/11/2013
CIGNA Lorraine	née le 20/11/2013
GUILLAUME Léanne	née le 24/11/2013
MORVANT Ben	né le 21/12/2013
BETREMIEUX Matilde	née le 08/01/2014
GAIDO Noé	né le 09/01/2014
CRELLEUX Lorenzo	né le 27/01/2014
BERARD THORN Andréa	né le 03/02/2014
VAYSSE LACOSTE Ambre	née le 03/02/2014
BAELDE Charline	née le 06/02/2014
DUBASQUE DURIO Alix	née le 11/02/2014
BARRIOL Dan	né le 15/02/2014
CAILLARD Aris	né le 16/02/2014
DI VONA Margaux	née le 20/02/2014
ESCANES Philippe	né le 23/02/2014
VOURCH DARSTEIN Liam	né le 25/02/2014
TAKEUCHI Alec	né le 02/03/2014
GUION Baptiste	né le 04/03/2014
MARSEGUERRA Anouk	née le 26/03/2014
COMBEAU Céléna	née le 29/03/2014
EZANA Louis	né le 07/04/2014
DUFAY-DUPAR Nicolas	né le 08/04/2014
ZAREMBA Anna	née le 10/04/2014
AGUILAR Nolan	né le 21/04/2014
DELGADO Margaux	née le 21/04/2014
EL GÔRI Imad	né le 21/04/2014
BELKHODJA JACQUEMET Adam	né le 29/04/2014
SASSI Milan	né le 03/05/2014
HUESCO Jade	née le 10/05/2014
PRIEUR CHANOUX Viktor	né le 12/05/2014
RIOU Yanel	né le 17/05/2014
MEYER Tristan	né le 30/05/2014
TOMASINI César	né le 30/05/2014
ABBOU Melchior	né le 01/06/2014
RODRIGUES GASPAR Camille	née le 04/06/2014
COUTSOS Théo	né le 05/06/2014
DAIGUEMORTE Louis	né le 05/06/2014
RAVANAS Mathilde	née le 09/06/2014
DAVID Cassie	née le 11/06/2014
GUERRERO Wendy	née le 16/06/2014
LACAVE KARSENTY Tristan	né le 16/06/2014
TOUPART Jules	né le 16/06/2014
PIZZATA Léana	née le 19/06/2014
REYNAUD Tom	né le 25/06/2014

MARIAGES

Félicitations !

FRUCHART Charles et FAURE Mélanie	le 5 octobre 2013
LEINER Christian et LIARDET Sandrine	le 19 octobre 2013
GUION Aymeric et BAYEUX Lugdivine	le 26 octobre 2013
STEPHANT Hervé et NGUYÊN Caroline	le 9 novembre 2013
DRUART Cyril et NAUDIN Pauline	le 23 novembre 2013
ALLANOS Didier et ARMENGAUD Sophie	le 7 décembre 2013
PARDOUX Adam et ZIMMERMAN Mary	le 15 mars 2014
PIRAS Alvin et COLLIGNON Clémence	le 12 avril 2014
GANDON Olivier et CHOLLET Auror	e le 2 mai 2014
MOREAU Gaël et ROUFFI Marie-Caroline	le 10 mai 2014
MESSINES Pierre et RAVEL Fabienne	le 10 mai 2014
MARTINO Frédéric et FAUCHE Marie-Christine	le 17 mai 2014
GOURGUES Philippe et GUEDJ Karine	le 30 mai 2014
CAMUS Sylvain et MAUREL Sarah	le 31 mai 2014
MANOGIL Franck et VIDAL Céline	le 31 mai 2014
MURRIS Jean-Louis et CONTU Tracey	le 14 juin 2014
MONTAGNE Dominique et HUGON Aurélie	le 14 juin 2014
FOUQUE Max et ANSELMINO Carole	le 14 juin 2014
JACQUEMIN Patrick et CAILLAUD Sandrine	le 28 juin 2014

DÉCÈS

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles dans la peine.

GUILLAUD Françoise épouse RICHARD	décédée le 29 septembre 2013
GUERRA Elvire veuve GRAZZINI	décédée le 10 octobre 2013
STRZELCZYK Eugénie veuve LANZ	décédée le 17 octobre 2013
MARTIN Solange épouse GITARD	décédée le 19 octobre 2013
MICHEL Edith veuve CASONI	décédée le 22 octobre 2013
BARBIER Steve	décédé le 23 octobre 2013
FERNANDEZ Marcelle veuve MAURER	décédée le 13 novembre 2013
JOT Jacqueline	décédée le 23 novembre 2013
BOUISSET Jean-Marie	décédé le 29 novembre 2013
BONI Paulette veuve FIGUIÈRE	décédée le 29 novembre 2013
FENOUIL Laurence épouse MALEPLATE	décédée le 1er décembre 2013
GALLO Rosine veuve LAURETTA	décédée le 7 décembre 2013
STIMAMIGLIO Maria veuve PILLARD	décédée le 8 décembre 2013
BILLERI Nathalie	décédée le 9 décembre 2013
LOMBARD Jean-Pierre	décédé le 10 décembre 2013
FENOT Georgette veuve STEIL	décédée le 19 décembre 2013
CASTEL Emilienne épouse JACQUES	décédée le 19 décembre 2013
BEULÉ Claude	décédé le 19 décembre 2013
SANDRETTI Joseph	décédé le 3 janvier 2014
SARRAIRE André	décédé le 9 janvier 2014
CICUT Roger	décédé le 18 janvier 2014
DUPLESSIS Jeannine veuve TINGAUD	décédée le 22 janvier 2014
DE MORANT Jean-Pierre	décédé le 27 janvier 2014
CANONNE Hélène veuve BAUCHET	décédée le 2 février 2014
HELLE Renée épouse VION	décédée le 17 février 2014
LAURENT Alain	décédé le 20 février 2014
DESBONNET Jules	décédé le 25 février 2014
CHAUMARD Vincente veuve TAILLEFER	décédée le 7 mars 2014
VALADON Raymond	décédé le 7 mars 2014
BOTTAGISI Louis	décédé le 10 mars 2014
ROSIAK Alain	décédé le 20 mars 2014
DI MARINO Ernest	décédé le 22 mars 2014
RIERA Jean	décédé le 31 mars 2014
SYLVESTRE Colette	décédée le 1er avril 2014
MANOUKIAN Jacqueline épouse MARKARIAN	décédée le 3 avril 2014
TCHOUDJINOFF André	décédé le 7 avril 2014
TRILLAT Lucien	décédé le 7 avril 2014
PRUNIER Roger	décédé le 22 avril 2014
BIMAR Jacques	décédé le 11 mai 2014
FRAPOLLI Catherine veuve LIARAS	décédée le 11 mai 2014
MORAN Patrick	décédé le 15 mai 2014
FRANÇOIS Claude	décédé le 16 mai 2014
WILLIAM Ronny	décédé le 16 mai 2014
BONET Armand	décédé le 17 mai 2014
GAVARONE Paul	décédé le 21 mai 2014
FRANCESCHI Paul	décédé le 4 juin 2014
ALEXIS Maxime	décédé le 13 juin 2014
MARTINACHE Augustin	décédé le 16 juin 2014
MARROC Odette veuve FIGUIÈRE	décédée le 16 juin 2014
DÉRAMÉ Christian	décédé le 19 juin 2014
PETERSHEIM Eliane veuve MANTEGAZZA	décédée le 22 juin 2014
LACROIX Hervé	décédé le 23 juin 2014
MANTET Francis	décédé le 25 juin 2014
POTIÉ François	dédédé le 5 juillet 2014

TRÈS IMPORTANT

Appel aux associations

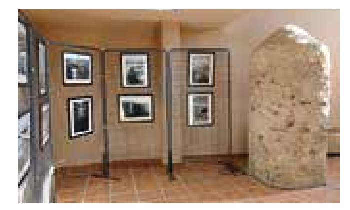
Voici les vacances, et… la rentrée !

Nous souhaitons proposer aux Éguillens un annuaire des associations, et nous le diffuserons à partir du forum des associations : nous comptons donc sur vous pour nous envoyer le plus tôt possible vos coordonnées et horaires de contact, même si vous n'avez ni déménagé ni changé de bureau !!!
Et pour une meilleure organisation et une meilleure diffusion de vos informations, pensez à nous communiquer dès maintenant, ou le plus tôt possible, vos agendas, vos manifestations, ainsi que vos besoins logistiques pour que chaque événement se déroule dans les meilleures conditions : réservation des salles, tables et chaises, matériel d'exposition, etc. (et pensez aussi à nous signaler les changements, les annulations en particulier).

Merci. Ne partez pas en vacances avant d'avoir transmis un maximum d' informations à tourisme@mairie-eguilles.fr Ensuite, bonnes vacances !

La salle Émile-Reynaud : un nouvel espace pour vos expositions.

Le public éguillen a la chance de disposer de deux magnifiques lieux mis gratuitement à sa disposition par la municipalité. La salle Fredéric-Mistral, située sur le parvis de la mairie est bien connue de tous, mais l'espace Émile-Reynaud l'est beaucoup moins.



Situé en bas des escaliers de la rue Émile-Reynaud, au 2, rue de la Glacière, soit à 50 m de la place de la mairie, ce lieu offre avec sa salle voutée au sous-sol, sa cave à vin préservée, son puits en pierres, visible sur deux niveaux, un espace de 100 m² majestueusement encadré par ses murs de pierres apparentes qui mettent en valeur les œuvres exposées. Parking des Jasses gratuit à 150 m. Office de tourisme à votre disposition pour vous la faire visiter à partir du 15/07.







Exposition arts plastiques des ateliers de l'ACE 2014





L'exposition d'arts plastiques de l'A.C.E s'est tenue du 12 au 16 mai à la salle Frédéric-Mistral de la mairie d'Éguilles. Le vernissage du mardi 13 mai a connu un vif succès. Les élèves de Ghislaine Debono ont exposé leurs superbes réalisations en poterie émaillée, tandis que les élèves de Véronique Lauze nous démontraient leurs talents en dessin et peinture. Créativité, maturité et maîtrise des techniques ont réjoui les visiteurs. Enfants, adolescents et adultes peuvent être fiers des œuvres qu'ils ont présentées, et nous feront sans aucun doute une présentation d'un niveau aussi élevé l'an prochain.



Car tous les ateliers de poterie et dessin seront bien entendu reconduits à la rentrée scolaire afin que perdure l'épanouissement artistique de nos élèves !

Exposition Fitiavana





Du 31 mars au 13 avril derniers, l'association Fitiavana, qui œuvre à Madagascar pour secourir les familles les plus démunies du village de Maromandia à Sainte-Marie (tant sur le plan alimentaire que scolaire et médical), a proposé une exposition sur la biodiversité exceptionnelle de ce pays. Les membres de l'association ont pu constater, lors de leur action sur place, que le patrimoine naturel est très menacé, d'une part par la population en expansion très rapide et vivant à 80 % en dessous du seuil de pauvreté, et d'autre part par les dirigeants qui délaissent l'environnement riche de l'île, plus enclins à brader les richesses minières, les terres et les côtes à la convoitise des étrangers, négligeant du même coup la population.



Cette exposition, qui a mis en avant tous ces faits, a été très positive. Les visiteurs ont pu prendre conscience de toutes ces problématiques notamment grâce aux très belles photos de Michèle Tarasco, trésorière de l'association. Cet événement a été le lieu de belles rencontres et d'encouragements aux membres de Fitiavana à poursuivre leur mission. D'ailleurs, l'association remercie tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à ses actions.

Loi Duflot pour lutter contre la pollution

Tableau synoptique de la règlementation relative au brûlage des végétaux dans les Bouches-du-Rhône (août 2013)

Producteur	méthode	pic de pollution ou vent moyen > 30 km/h	Hors pic de pollution et avec vent moyen < 30 km/h			
			espaces exposés aux risques d'incendies de forêt		espaces non-exposés aux risques d'incendies de forêt	
Entreprises, ménages ou collectivités non soumis à Obligation Légale de Débroussaillement	brûlage des déchets verts des ménages et des collectivités	INTERDIT				
Propriétaires soumis à Obligation Légale de Débroussaillement	brûlage des produits végétaux issus de l'Obligation Légale de Débroussaillement	INTERDIT	janvier, février, mars, avril, mai, octobre, novembre, décembre	juin, juillet, août, septembre	SANS OBJET	
			AUTORISÉ	INTERDIT		
Exploitants forestiers	brûlage des produits végétaux issus de la gestion forestière	INTERDIT	janvier, février, mars, avril, mai, octobre, novembre, décembre	juin, juillet, août, septembre	janvier, février, mars, avril, mai, octobre, novembre, décembre	juin, juillet, août, septembre
			AUTORISÉ	INTERDIT	AUTORISÉ	AUTORISÉ soumis à déclaration
Exploitants agricoles et éleveurs	brûlage des déchets verts issus de l'exploitation agricole	INTERDIT	janvier, février, mars, avril, mai, octobre, novembre, décembre	juin, juillet, août, septembre	janvier, février, mars, avril, mai, octobre, novembre, décembre	juin, juillet, août, septembre
			AUTORISÉ	INTERDIT	AUTORISÉ	AUTORISÉ soumis à déclaration
	brûlage sur pied de la végétation	INTERDIT	janvier, février, mars, avril, mai, octobre, novembre, décembre	juin, juillet, août, septembre	AUTORISÉ soumis à déclaration**	
			AUTORISÉ soumis à déclaration	INTERDIT		

Quand il est AUTORISÉ, le brûlage des végétaux doit se réaliser dans les conditions suivantes :

- le brûlage s'effectue de 10 heures à 15 heures 30
- ne pas situer les foyers à l'applomb des houppiers
- procéder à l'emploi du feu au centre d'une zone débroussaillée sur une distance de 25 mètres autour du foyer et exempte de végétation sur une largeur de 5 mètres minimum
- un seul foyer doit être allumé
- le tas de végétaux ne doit pas dépasser 3 mètres de diamètre ni 1 mètre de hauteur
- le foyer sera surveillé en permanence par des personnes capables d'en assurer le contrôle et l'extinction
- les cendres et résidus devront être totalement éteints par noyage du foyer
- avant de quitter les lieux, l'extinction complète du foyer devra être vérifiée

Rappels : les déchets doivent en priorité être éliminés par valorisation directe ou par toute voie respectueuse de l'environnement (collecte en déchèterie, compostage...)

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la protection civile au 06 14 08 75 70 ou le comité communal feu de forêt au 06 71 01 45 38 / 06 70 76 14 36

Obtenir un composteur

Depuis 2008, plus de 12 200 foyers avaient déjà été équipés en composteurs dans les 34 communes. L'objectif est d'équiper 30% des foyers individuels volontaires.

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, la Communauté du Pays d'Aix développe le compostage sur son territoire sous plusieurs formes :

Le compostage individuel

Il permet de produire un compost 100 % naturel et gratuit, d'enrichir la terre de son jardin en matière organique et de limiter les allers-retours en déchèterie en compostant une partie des déchets de jardin et des restes alimentaires.

De plus, le volume de la poubelle se trouve considérablement réduit.

En effet, en moyenne chaque foyer peut composter 100 kg de déchets par an.



En maison, deux modèles de composteurs en bois sont proposés :

– 300 litres pour les jardins d'une superficie de 100 à 500 m^2 ;

– 600 litres pour les jardins d'une superficie supérieure à 500 m^2.

Composteur plastique
Le lombricompostage individuel

Le principe du lombricompostage est basé sur la transformation de déchets organiques (épluchures et légumes) par des lombrics. Cet équipement s'adresse prioritairement aux personnes vivant en appartement, maison de village ou ne disposant pas de jardin.

Le compost produit permet d'enrichir la terre de ses plantes d'intérieur ou de son balcon.

En appartement, deux modèles de lombricomposteurs sont proposés :

– 25 litres pour les foyers de 1 à 3 personnes ;

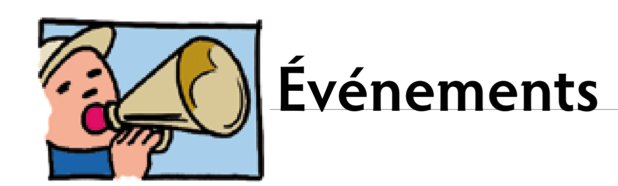
– 50 litres pour les foyers de 4 à 6 personnes.

Le compostage collectif

Il permet aux habitants d'un immeuble, d'un lotissement ou d'un camping de pratiquer le compostage à l'aide de plusieurs bacs à compost installés sur les espaces verts communs.

Comment réserver un composteur ou un lombricomposteur ou un composteur collectif ? Des bulletins de réservation sont à la disposition des particuliers, dans les mairies, dans les journaux municipaux, et sur les sites Internet des communes et de la CPA.





Événements





La Routo passe par Éguilles, épisode 2.

Dans le précédent numéro d'Éguilles Info, nous vous avions présenté le programme européen La Routo – Sur les pas de la Transhumance. L'objectif de ce programme est la valorisation des métiers, des produits et des patrimoines liés à la transhumance sur les itinéraires traditionnels qui vont des plaines de la Crau en Provence, jusqu'en Italie.

Le programme européen est aujourd'hui achevé et c'est donc la Maison de la Transhumance (Domaine du Merle) à Salon-de-Provence qui va en assurer la mise en œuvre pour la partie française.

La première étape consiste à établir un itinéraire qui proposera aux randonneurs de « prendre la route » sur les pas des troupeaux conduits depuis le XVe siècle depuis les pâturages de Provence jusqu'aux alpages du Piemont italien.

Un peu d'histoire

Cet itinéraire est établi sur les « Drailles » ou « Carraires », les chemins pierreux qui étaient entièrement réservés aux troupeaux. Larges de 20 à 100 m parfois pour permettre le passage, la surveillance et la nourriture des grands troupeaux, ils étaient autant que possible tracés en ligne droite, ne tenant pas compte des dénivelés mais suivant de préférence les lignes de crêtes, évitant les vallées cultivées et les agglomérations où les querelles avec les habitants étaient fréquentes.

Les drailles étaient bornées de pierres plantées par couples (les pierres levées) de part et d'autre du chemin tout les 500 m environ, et délimitées par des tas de pierres permettant de suivre le chemin, même de nuit.

Ces routes étaient des voies publiques et, donc, inaliénables. Elles étaient entretenues grâce aux redevances versées aux communes par les « capitalistes » c'est-à-dire les propriétaires des troupeaux arlésiens.



Cependant, empruntées deux mois par an, ces chemins sont devenus l'objet de querelles et de procès innombrables entre les bergers et les riverains ou les communes et furent en partie abandonnés pour les routes des vallées à partir du XIXe siècle.

Parmi les 4 voies principales qui étaient utilisées, celle retenue pour l'itinéraire la Routo était connue comme la « carraire des troupeaux d'Arles » et l'essentiel de son itinéraire est issu du cadastre napoléonien.

La Routo, itinéraire de randonnée

Ce sont environ 550 000 bêtes qui voyagent deux fois par an, et si la transhumance du XXIe siècle se pratique exclusivement en camions, les routes existent toujours et sont encore visibles dans certains secteurs.

L'itinéraire la Routo, c'est plus de 420 km de randonnée entre les plaines de la Crau et la vallée de la Stura, traversant des sites tels que les plaines de Camargue et de la Crau, le massif des Alpilles, le pays salonais, le grand site Sainte-Victoire, le massif du Verdon, le plateau de Valensole, les vallées de l'Asse, de la Bléone, de la Blanche, le Larverq et la vallée de l'Ubaye, le col de Larche-La Maddalena... en passant par Éguilles et les Quatre-Termes. Soit 21 étapes d'environ 20 km par jour, accessibles à des marcheurs moyens, en VTT ou à cheval, avec des hébergements bien identifiés ouverts une grande partie de l'année.

En effet, cet itinéraire finalisé par la Fédération française de randonnées pédestre, a vocation à être agréé sentier de grande randonnées, et fera l'objet d'une adaptation à la randonnée équestre.

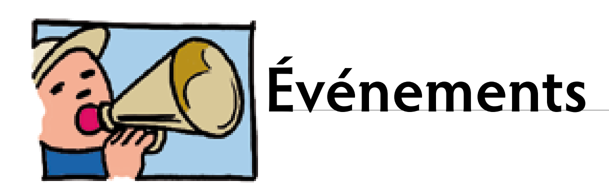


La Routo, projet économique et touristique d'envergure

La Routo est d'ores et déjà une marque déposée à l'INPI, ce qui permettra la valorisation du patrimoine gastronomique (viandes et produits agricoles protégés), des produits artisanaux liés au métier de berger, ainsi que des produits issus de la laine mérinos.

Par la suite, sera développé un réseau d' itinéraires et de lieux thématiques autour de l'élevage, de la transhumance et du métier de berger, valorisant le patrimoine archéologique (bories, pierres gravées) aussi bien que le patrimoine bâti rural, mettant en réseau les musées et sites reliés à l'itinéraire.

Il y aura encore beaucoup à découvrir avec le développement du projet, nous en reparlerons donc encore dans les prochaines édition d'Éguilles Info.



Country Rock and bike day à Éguilles le 26 avril.

Quand la musique sonne, et les moteurs résonnent, Éguilles vit une journée mémorable. Le 26 avril dernier, bikers, danseurs, musiciens, et collectionneurs se sont retrouvés au cœur du village pour nous offrir une journée de spectacles, de concerts, de concours, de découverte de la région aux commandes de mécaniques étincelantes. Les Éguillens et les visiteurs ont été très nombreux au rendez vous,curieux de découvrir ces traditions et ces belles machines. Bravo à l'association AVF et au club de motards *Les Chats Faux* pour cet énorme succès et un grand merci aux 81 bénévoles et aux services municipaux qui les ont assistés et ont fait de cette journée une grande réussite dont le village se souviendra. L'association de la musique et de la mécanique peut sembler hasardeuse, alors pour comprendre les clefs de ce succès nous avons rencontré les organisateurs de cette manifestation, Marc Chèze, président de AVF et Thierry Bayard , fondateur du club *Les Chats Faux* (et régisseur de la salle Duby),

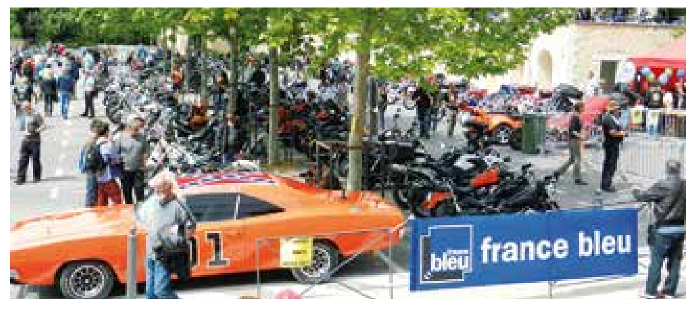
E.I. – Pourquoi cette initiative qualifiée en ses débuts de hasardeuse ?

Marc Chèze (M.C.) – La musique country est devenue très populaire en France, et de nombreux festivals lui sont actuellement consacrés. Elle est le reflet de ces millions d'immigrants débarquant aux Etats-Unis dès le XVIIIe siècle, amenant avec eux leurs instruments de musique. D'où cette musique teintée de rock et ses danses si particulières (danses en ligne). Notre section Country Dance pratique par plaisir cet art que nous souhaitions faire connaître.





Thierry Bayard (TB).- Les motards aux Etats-Unis, regroupés en club, sont appelés des bikers. Le biker chevauche généralement une Harley Davidson. Il aime la route et ses paysages, sans excès de vitesse. C'est un univers pacifique très particulier. Depuis quelques années, les deux mondes, bikers et country dance, se rencontrent dans une ambiance très cordiale. Les festivals de Mirande et de la Roque d'Anthéron sont très connus (et courus !) Les accueillir ici au centre du village était un pari risqué pour nous et pour Éguilles.



E.I. – Aviez-vous un autre objectif qu'un simple rassemblement convivial ?

M.C. – Oui, celui de faire venir du monde, de donner vie au cœur de la commune et partager ces instants avec tous ceux qui ont accepté d'être partie prenante dans l'aventure, en particulier les commerçants. Objectif à la fois humain et économique largement souhaité par M. le maire.

El. – Au niveau de la participation et de la fréquentation, quels résultats chiffrés pouvez-vous donner aux lecteurs d'Éguilles Info ?

T.B. – Les 10 plus gros clubs country de la région ont été fédérés ; 34 commerçants se sont engagés et 24 exposants ont été présents ; pour la balade, 160 motos/auto US/Trikes se sont lancés dans le circuit après la bénédiction du Père Denis ; sur la place du Mail ont été comptabilisées 760 motos, 30 voitures US et une cinquantaine de Trikes. Sans compter la participation du GRP Groupe Country Rock, du concert By Night Rockband et des Gibson Girls qui ont défilé. On dit que vers midi, plus de 2 500 personnes déambulaient dans la rue du Grand Logis. On nous demande une nouvelle édition 2015. On lit et relit les réseaux sociaux avec plus 10 000 partages. Qualifier notre pari ? Réussite et joies partagées avec les Éguillens.

M.C. – Permettez-moi d'ajouter deux précisions, importantes à nos yeux : d'une part, l'appréciation des visiteurs qui ont été sensibles à la chaleur de notre accueil. Ils ont souligné la qualité et la convivialité avec laquelle ils ont été reçus dans notre village. De notre côté, nous savions pouvoir compter sur la présence constante de Martine Antoine et sur les appuis efficaces de nos 81 bénévoles. Nous tenons à les remercier sincèrement. D'autre part, remercions aussi l'ensemble des services municipaux. Police municipale, Protection civile et Service technique nous ont accompagnés tout au long de chacune des étapes de ce premier Country Rock and Bike.



Récits d'exil de résistance et de déportation, par Michèle Rocchini.



Michèle Rocchini a animé, encore une fois avec succès, une conférence en salle d'honneur le 29 avril dernier sur George Semprun, intitulée Récits d'exil de résistance et de déportation. Cette conférence faisait suite au 27 avril, journée nationale de commémoration de la déportation.
Mais avant d'aborder la conférence, revenons sur le parcours de madame Rocchini. Professeur de lettres à la retraite, elle a gardé entier son goût de la littérature et son bonheur de partager cette passion avec d'autres. Aussi est-elle ravie de son statut d'intervenante à l'université du temps libre d'Aix-en-Provence et à l'UTD de Salon. Si elle est déjà intervenue à plusieurs reprises sur notre commune dans des conférences plus passionnantes les unes que les autres, où elle anime un café littéraire, et où elle est membre de l'association des AVF, madame Rocchini a été sollicitée par les villes de Rousset, Calas, Cabriès, Ajaccio et bientôt Bouc-Bel-Air. Elle est également membre actif l'USCA (Association Sportive et Culturelle d'Afa), d'une petite ville corse. Le savoir éguillen s'exporte, et nous en sommes très fier.
Originaire d'Ajaccio, Michèle Rocchini considère comme un privilège d'avoir été reçue à deux reprises dans la prestigieuse salle patrimoniale de la Bibliothèque Fesh de cette ville, invitée pour donner des conférences, notamment sur Proust. Les œuvres inscrites à son programme de conférences sont diverses : la princesse de Clèves, Colomba et la vie de grands auteurs comme Proust, Camus, ou Georges Semprun. C'est de ce dernier homme engagé et grand déporté dont elle nous a parlé le 29 avril.
Jorge Semprún Maura, né le 10 décembre 1923 à Madrid en Espagne et mort le 7 juin 2011 à Paris est un écrivain et homme politique espagnol dont l'essentiel de l'œuvre littéraire est rédigé en français.
C'est avec exaltation que Michèle Rocchini nous a emmenés dans la vie et les épreuves de cet homme qui a marqué l'histoire. Et lorsqu'on l'interroge sur ses activités, elle a l'habitude de répondre : « heureux les hommes qui ont pour passion leur métier ».

Patrimoine

Qui peut dire que l'Éguillen ou le touriste se dirigeant sur la place Gabriel-Payeur ne porte jamais son regard sur la porte de l'église Saint-Julien ? Ce serait ne pas reconnaître le bel ensemble du lieu, site à la fois spirituel, historique et paysager. D'aucuns avaient même remarqué que cette porte pouvait être considérée comme un petit patrimoine en péril ! Eh bien non ! Déjà sauvée du tremblement de terre en 1909, retrouvée parmi les gravats, remontée et replacée par nos anciens, subissant tout au long des années les morsures du temps, elle vient – à nouveau – de recouvrer son état originel.
Des travaux de restauration ont été effectués. Ils ont été entrepris par un homme généreux aux qualités artistiques indispensables pour ce type de travaux. Gérard nous a livré un compte rendu de ses travaux. Pour le tympan, les ornements végétaux rappelant la fleur de tournesol et la frise ont été nettoyés et rincés.



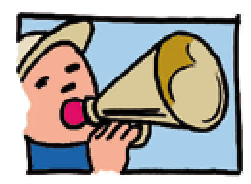
La couleur de la peinture appliquée est pratiquement identique à l'original. La partie manquante de la frise a été remplacée par un motif en stuc. Il a fallu consolider et refixer le linteau tandis que les clous des vantaux ont été peints en noir satiné. Creuser, traiter et poncer le bois fut une opération longue et délicate. Les peintures des deux vantaux et des rosaces étaient craquelées. Avec les dorures, tout a été restitué à l'identique selon les peintures originales. Une nouvelle porte pour (re)visiter Saint-Julien et un grand merci à Gérard qui a permis à la municipalité de s'associer à ses travaux.

Un polar pour l'été

La mort violente d'un jeune prêtre vient troubler la tranquillité d'un village cévenol. L'Éguillen Michel Brun signe ici son sixième roman. On y retrouve son personnage, Ève Espeyrac, l'enquêtrice qui vient fourrer son nez dans ses bouquins depuis *Polonaise*.
Vous pouvez vous procurer ses romans directement auprès de l'auteur.
Michel Brun est son propre éditeur. Tous les détails sur son site.

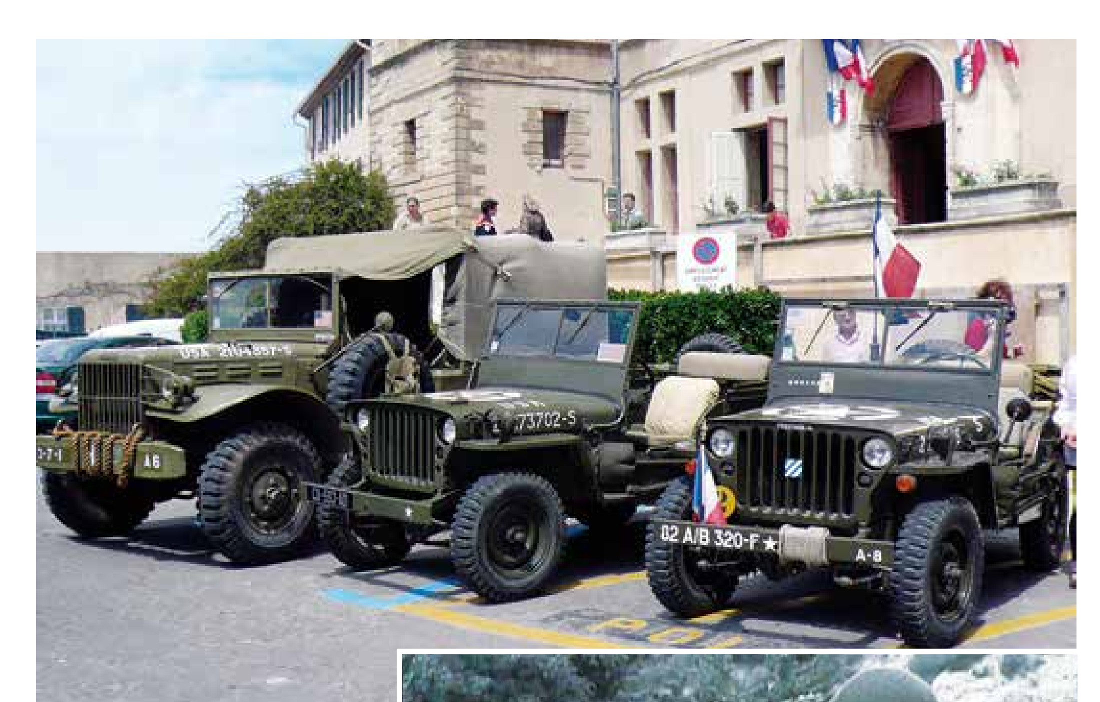
michel brun
Soraya
roman

Michel Brun 06 08 23 19 96 – michel.brun@wanadoo.fr
www.lerobinson-editeur.fr



Événements à venir

70e anniversaire du débarquement de Provence et de la libération du Pays d'Aix.



Cette année 2014 est le 70e anniversaire du débarquement de Provence et de la libération du Pays d'Aix et nous entendons célébrer de façon exceptionnelle cet événement de l'Histoire de France et de la Provence.
Pour cela l'Association Forty Four Mémories, dont l'objet est d'entretenir le devoir de mémoires (commémoration, reconstitution historiques...), a été mandatée par la CPA pour commémorer cet événement dans toutes les communes du pays d'Aix.
Ainsi, elle circulera organisée en convoi militaire (Jeep, GMC, Char M8 et Half Track...), sur les routes de Provence empruntées par les libérateurs en août 1944.
Pour notre commune, le convoi militaire (25 véhicules, 60 soldats en tenue) s'arrêtera le 17 août 2014, de 11h30 à 14h45 sur la place de la Mairie.
Venez profiter de ce moment pour assister en famille au défilé et ainsi saluer la mémoire des libérateurs.
L'association des Anciens combattants d'Éguilles représentée par monsieur Jean Campagnoli sera présente, ainsi que de nombreux invités témoins de l'histoire.

Au programme :
À partir de 11h30 : Regroupement de véhicules devant la mairie.
À 12h : Allocution de monsieur le maire,
À partir de 12 h 15 : apéritif offert par la municipalité (sur la place du village), séance photo dans les véhicules militaires, distribution de chewing-gum par les militaires, musique écossaise par le groupe Cutty Sark Legend Pipe Band.
14 h 45/15 h : départ du convoi pour Coudoux.
Alors, nous vous attendons nombreux afin de célébrer la commémoration de ce moment d'histoire.



Le Jardin de Manon vous invite à un Week-end Bio à la Ferme



Manon Beaumont est une jeune et dynamique agricultrice provençale. Depuis 2004, elle cultive ses fruits et légumes en bio-dynamique à Éguilles.
En 2013, Manon crée Les Paniers de Manon afin de vendre ses produits en ligne, répondre à la demande de ses clients et proposer un service haut de gamme aux entreprises de la région.
L'exploitation Le Jardin de Manon c'est aujourd'hui : 2 ha de maraîchage et 250 poules pondeuses, un magasin à la ferme, une présence hebdomadaire sur les marchés d'Aix-en-Provence et de Puyricard, la livraison de paniers bio à domicile et en entreprise.
Pour la troisième année, Manon vous invite à un Week-end Bio à la Ferme le samedi 20 et le dimanche 21 septembre prochain.
D'habitude en juin, cette année Manon a choisi le mois de septembre, vous offrant ainsi une jolie manifestation de rentrée.
Cette année, le week-end est organisé en partenariat avec avec L'Esprit de la Violette, Pressoirs de Provence, l'agence Tintinabulle et Mon petit artisan©.
Au programme des festivités, comme chaque année, visite de la ferme, dégustations, ateliers et conférences.
Mais Manon et ses partenaires vous réservent également quelques nouveautés, comme l'intervention de grands noms de la gastronomie et de l'artisanat.



Vous retrouverez ainsi Marc de Passorio, Gault & Millau d'Or 2014 et chef du restaurant gastronomique L'Esprit de la Violette à Aix-en-Provence, Serge Billet, Meilleur Ouvrier de France et Champion du Monde de Pâtisserie et Robert Juillet, Meilleur Ouvrier de France Boucher.
C'est Le Petit Artisan qui a permis la rencontre de Manon avec le célèbre chef Marc de Passorio. Le chef est l'un des parrains prestigieux du programme Mon petit artisan©, fil rouge de l'artisanat et du commerce de proximité de qualité. Le Jardin de Manon est l'une de 860 maisons sélectionnées par le guide sur 5 départements. Le chef, conquis par les produits Bio de Manon, en a fait son fournisseur officiel depuis le mois de mai 2014.
C'est donc naturellement qu'il s'est proposé d'animer différentes interventions lors du week-end Bio à la ferme. Elles auront lieu le samedi et dimanche après-midi à partir de 15 h. Au programme, des ateliers culinaires, des débats interactifs et un lot surprise pour la traditionnelle tombola du dimanche soir.
Alors si vous aimez les bons produits et la gastronomie, rendez-vous au Week-end Bio à la Ferme au Jardin de Manon les 20 et 21 septembre prochains !

Le Jardin de Manon Week-end Bio à la ferme
samedi 20 et dimanche 21 septembre 2014, de 10h à 19h
Le Jardin de Manon
2310 route de Pélissanne 13510 EGUILLES
06 60 93 82 17
www.lejardindemanon.com
www.monpetitartisan.com



Agenda

Été 2014 : occuper les plus jeunes STAGES SPORTIFS
Ouverts à tous, Éguillens ou non : tous les après midis,
Venez vous dépenser et vous faire des amis ; jeux collectifs,
Salle omnisports, chemin des Lauriers,
Renseignements et inscriptions
ECOS : 06 62 74 23 16



STAGES MODELAGE :
enfants à partir de 4/5 ans, 4 séances de 2 h par semaine à partir du 15 Juillet, 55 € adultes : 2 séances de 3h par semaine à partir du 19 juillet, 55 € ou 30 € par séance. 4 rue Jean Dor, Éguilles.
Renseignements et inscriptions :
06 16 22 68 05

Samedi 26 juillet
Marché nocturne de 18 h à 22 h, parking du Mail

Vendredi 1er au mercredi 6 août
Exposition de René Richard, peintre-sculpteur sur bois, Salle Mistral, Hôtel de Ville

Vendredi 8 au mercredi 13 août
Exposition de peinture, Alain Albert, salle Mistral, Hôtel de Ville.



Dimanche 17 août
Commémoration de la libération de la Provence, 11 h 30-14 h 45 place Gabriel-Payeur (Mairie).

Du vendredi 22 au dimanche 24 août
FÊTE DE LA SAINT-JULIEN
Fête foraine sur la place du Mail à partir du jeudi 21 août après-midi
Vendredi 22 :
Soirée Zumba sur la place de la Mairie
Samedi 23 :
Animations et jeux pour les enfants, magnifiques parades boulevard Léonce-Artaud à 11h30, 14h30 et 16 h 30.
19h : Apéritif offert par la municipalité, suivi d'un repas géant dans les rues du village, et d'une soirée dansante menée par l'orchestre E.Roy.
Dimanche 24 :
11 h Messe de la Saint-Julien, suivie par une déambulation musicale avec les Garçons Brasseurs (Tournée CPA).

Samedi 30 août
Marché nocturne de 18h à 22h, parking du Mail

Samedi 6 septembre
Forum des Associations, Espace Georges-Duby, 10h-17h

Mercredi 10 septembre
inscriptions École de musique pour les anciens élèves.

Jeudi 11 septembre
Inscriptions École de musique pour les nouveaux élèves.
Salle Georges-Duby, 18 h-19 h 30

Week-end du Patrimoine :
Samedi 20 septembre
Son et Lumière « Les Lumières d'Éguilles », sur la façade de l'hôtel de ville à 21 h et 21 h 30.
Samedi 20 et dimanche 21 septembre
« On ouvre Fontlaure », le lieu ou vécut la poétesse Marie Gasquet est niché au fond d'un jardin classé, ouvert au public depuis quelques semaines.
Un lieu magique à découvrir au cœur du village, rue Marie-Gasquet.

26-27-28 septembre
Foire à la brocante, Espace Georges-Duby

Samedi 27 septembre
Marché nocturne de 18h à 22h, parking du Mail

Vendredi 3 octobre
Festival de la chanson française, Espace Georges-Duby

Dimanche 5 octobre
Rallye AVF, départ Place Gabriel Payeur (Mairie)

Jeudi 9 au dimanche 12 octobre
Salon de l'Aquariophilie, Espace Georges-Duby

Dimanche 12 octobre
40 ans AVF

Vendredi 17 au dimanche 19 octobre
Bourse aux vêtements AVF, Espace Georges-Duby

Vendredi 24 au jeudi 30 octobre :
Exposition Alain Albert, peinture

Mardi 11 novembre
cérémonie de commémoration de l'armistice

Samedi 15 novembre
soirée pour les restos du coeur, Espace Georges-Duby

Vendredi 21 novembre
Théatre « la Der des Ders », Espace Georges-Duby

Samedi 22 novembre
Spectacle la Croisée des chansons

Jeudi 27 novembre
Festival Tous courts

Dimanche 30 novembre
Course pédestre l'Éguillenne

Mercredi 3 décembre
Noël saint Vincent-de-Paul

Vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 décembre
Foire Gastronomique Tout art, Espace Georges-Duby



Pharmacies de garde

Composez le 32 37



Juillet			
6	Faymann	Velaux	04 42 74 83 38
13	Aix/Salon	Aix/Salon	3237/ 04 30 17 04 00
14	Aix/Salon	Aix/Salon	3237/ 04 30 17 04 00
20	Nicolas	Velaux	04 42 87 92 24
27	du moulin / Roy	Éguilles	04 42 92 63 13
Août			
3	Durand/Dorange	La Fare	04 90 42 60 31
10	Aix/Salon	Aix/Salon	3237/ 04 30 17 04 00
15	Aix/Salon	Aix/Salon	3237/ 04 30 17 04 00
17	Bassinet	Velaux	04 42 74 87 82
24	Florent	La Fare	04 90 42 65 38
31	De la Fontaine	Éguilles	04 42 92 51 35
Septembre			
7	Durand/Dorange	La Fare	04 90 42 60 31
14	de la Fontaine	Éguilles	04 42 92 51 35
21	Genoux/Brandsma	Coudoux	04 42 52 02 64
28	Du moulin / Roy	Éguilles	04 42 92 63 13
Octobre			
5	De mortain	Ventabren	04 42 28 80 25
12	Nicolas	Velaux	04 42 87 92 24
19	Faymann	Velaux	04 42 74 83 38
26	Florent	La Fare	04 90 42 65 38
Novembre			
1	Brugede-Vergne	Ventabren	04 42 28 75 87
2	Aix/Salon	Aix/Salon	3237/ 04 30 17 04 00
9	Durand/Dorange	La Fare	04 90 42 60 31
11	Genoux/Brandsma	Coudoux	04 42 52 02 64
16	Bassinet	Velaux	04 42 74 87 82
23	du Moulin / Roy	Éguilles	04 42 92 63 13
30	de Mortain	Ventabren	04 42 28 80 25
Decembre			
7	Genoux/Brandsma	Coudoux	04 42 52 02 64
14	Florent	La Fare	04 90 42 65 38
21	Brugede-Vergne	Ventabren	04 42 28 75 87
25	Aix/Salon	Aix/Salon	3237/ 04 30 17 04 00
28	Bassinet	Velaux	04 42 74 87 82